

.../...

La Tunisie, l'un des rares pays du "Tiers Monde" à avoir édifié des structures culturelles nationales, en général, et cinématographiques, en particulier, se trouve confrontée depuis quelques années à une folle entreprise de démantèlement des acquis.

Depuis quelques années, des mesures autoritaires et arbitraires se sont abattues sur les organisations cinématographiques nationales:

1975: Le pouvoir tenta de récupérer le festival international du film Amateur de Kélibia (F.I.F.A.K.) pour l'étouffer et anéantir par là son organisateur, la F.T.C.A.

1978: Une série de manoeuvres, d'une extrême gravité, visaient à mettre fin à l'expérience des journées cinématographiques de Carthage, mais sans succès, Carthage a survécu!

1979: à la dernière session du F.I.F.A.K., un Ministre de la culture perd son sang froid et empêche le Président du jury d'affirmer l'aspiration de tous, l'aspiration à une culture nationale.

Pendant tout ce temps, le pouvoir a multiplié les provocations, en fermant des clubs affiliés à la fédération tunisienne des ciné clubs (F.T.C.C.) et à la fédération tunisienne des cinéastes amateurs (F.T.C.A.), à suspendre les subventions, à interdire des images parcequ'elles dérangent, à licencier des travailleurs du cinéma et de la télévision, à empêcher la production d'un film national, parcequ'un autre Ministre de la culture verra toute idée de création comme fantôme de "l'idéologie importée" non importé en référence aux Bruce Lee, Ringo...

Aujourd'hui, ce même pouvoir prend la décision de liquider la S.A.T.P.E.C., sous prétexte d'un déficit de 4 millions de Dinars.

Qui en est le responsable ?

Les organisations cinématographiques n'ont-elles pas toujours appelé à la mise en oeuvre d'une politique cinématographique nationale pour résoudre la crise ?

Ces mêmes organisations n'ont-elles pas soumises, à plusieurs occasions, des solutions réalistes et sérieuses, en vue de contribuer à l'émergence d'un cinéma national en Tunisie ?

S'il est vrai que du fait de la politique du pouvoir, la S.A.T.P.E.C. n'était pas en mesure de mener à bien une politique de production cinématographique nationale faire appliquer les décisions relatives au monopole sur l'importation et sur la distribution des films..., il serait fort injuste de ne pas reconnaître la contribution de cet organisme à la production de tous les films tunisiens et à la commercialisation de certains d'entre eux.

La S.A.T.P.E.C. est un acquis ! Elle est, dans les conditions actuelles, le meilleur moyen de se tenir, malgré tout, à genoux, sans périr et ceci du fait de son infrastructure et de la compétence de ses hommes, travailleurs du cinéma.

Nous disons, Non à la liquidation de la S.A.T.P.E.C.,
Nous disons, Non à cette folle entreprise de démantèlement des structures nationales.

Le cercle d'études et de recherches cinématographiques (C.E.R.C.) exige l'abrogation immédiate des décisions du conseil interministériel et la mise en oeuvre d'une politique cinématographique, nationale. Une telle politique ne doit, en aucun cas, se faire sans l'accord et sans la contribution de l'association tunisienne des cinéastes (A.C.T.), la F.T.C. et la F.T.C.A.

NON A LA POLITIQUE DE DEMANTELEMENT DES STRUCTURES CINEMATOGRAPHIQUES NATIONALES
NON A LA MAIN MISE DES TRUSTS CINEMATOGRAPHIQUES INTERNATIONAUX. L
POUR UNE POLITIQUE CINEMATOGRAPHIQUE NATIONALE EN TUNISIE.

+++++
+++ QUELQUES INDICATIONS SUR LA S.A.T.P.E.C. +++
+++
+++++

Société semi étatique, la S.A.T.P.E.C. fut créé en 1960. Le 5 janvier 1965 et par décret présidentiel, il fut décidée la création du complexe cinématographique de Gammarth qui sera inauguré en 1967 et rattaché à la S.A.T.P.E.C.

Avec Gammarth, la Tunisie se trouve parmi les rares pays du "Tiers Monde" a avoir réalisé un tel projet. D'une capacité de 5 longs métrages par an, ce complexe se compose de 7 départements:

A: des laboratoires équipés pour le développement, le tirage, l'agrandissement et la réduction de films noir et blanc 35 et 16 mm.

B: Les salles de montage, au nombre de 8.

C: Le bloc de sonorisation comprenant 4 sections; un auditorium, des cellules de repiquages autonomes, une sonothèque et une salle de contrôle.

D: Le service technique responsable de l'entretien et de la maintenance du matériel et de l'équipement des salles de cinéma.

E: Les salles de projections expérimentales au nombre de deux.

F: La filmothèque d'archives.

G: Le magasin de production qui comprend 8 caméras, un matériel d'éclairage complet, un matériel de machinistes, deux groupes électrogènes et un service de distribution d'entretiens et de vérification des films distribués par la S.A.T.P.E.C.

Grâce à cette infrastructure, la S.A.T.P.E.C. a pu contribuer activement à la réalisation de tous les films tunisiens et à plusieurs coproductions malheureuses, il faut le dire. Ceci dit, ce complexe n'a travaillé qu'à 25% de ses capacités réelles, chiffre qui laisse à réfléchir!

En janvier 1969, le monopole d'importation des films étrangers fut confié à la S.A.T.P.E.C., mais la même année et sous la pression des majors américains, le gouvernement tunisien accorda une dérogation aux compagnies américaines. Le monopole resta lettre morte depuis lors!

Il faut attendre par ailleurs, le 12 février 1979, pour que le monopole de la distribution à l'intérieur du Pays, soit accordé à la S.A.T.P.E.C., alors que dans le passé, la Warner Bros et la Columbia faisaient la loi.

L'exploitation de plusieurs salles de Cinéma par cet organisme, notamment de certaines d'entre-elles classées Art et Essai a permis à notre Pays de ne pas seulement consommer les navets et les spagettis de l'impérialisme culturel, mais de s'ouvrir sur des cinémas divers et sensibles à l'aspiration légitime des peuples qui revendiquent le droit à l'expression et à la création. Personne ne peut oublier, dans ce sens, l'apport positif de la S.A.T.P.E.C. dans le succès des J.C.C., malgré les erreurs, pendant la session de 1978, et le sectarisme de certains de ses dirigeants.

Présidente de l'association internationale de la presse filmée en 1976, la S.A.T.P.E.C. a été jusque là aussi vice-présidente de la confédération internationale des cinémas d'Art et d'Essai.

.../...

A la suite des évènements sanglants du 26 janvier 1978, le pouvoir a recherché la solution dure, la solution des ultras et des arrivistes; un certain Yaalaoui, connu par le milieu étudiant, fut désigné à la tête du Ministère des affaires culturelles; sa "compréhension" l'amena à désigner son semblable à la tête de la S.A.T.P.E.C. Il s'agit de Mr Hassen Akrouf, l'ancien patron du comité culturel national qui fut désigné, en 1975, président du F.I.F.A.K., en vue de le liquider. L'arrivée de ce personnage à la S.A.T.P.E.C n'était pas pour rien, le pouvoir préméditait déjà, la fin d'une entreprise qui, malgré ses erreurs, garantissait une lueur d'espoir:!

Paris le 16 février 1980

Cercle d'études et de recherches cinématographiques.
-Ciné club Ibn El Haythem.